



Communiqué

Comptes 2024: Lausanne se donne les moyens de ses ambitions

Les comptes 2024 de la Ville de Lausanne présentent un déficit de 19.4 millions de francs, en amélioration de CHF 61.4 millions par rapport au budget. Malgré un contexte toujours très incertain, la Municipalité poursuit sa stratégie pour répondre aux enjeux du Plan climat et continue de développer ses prestations auprès de la population, notamment avec la création de places d'accueil en pré- et para-scolaire. Résolument tournée vers l'avenir, la Municipalité se donne les moyens de ses ambitions avec des investissements à hauteur de CHF 176.2 millions.

Les comptes de la Ville présentent un résultat meilleur que prévu lors du budget 2024. Ils présentent un déficit de CHF 19.4 millions, sur un budget total de CHF 2'206 millions soit 0.9%, à l'issue d'une nouvelle année marquée par un environnement incertain dans un contexte géopolitique tendu. La Municipalité a fait des choix forts pour assurer la mutation de Lausanne et répondre aux défis actuels et futurs et ceci, sans renoncer à une gestion rigoureuse des finances communales.

Charges maîtrisées, évolution favorable des revenus fiscaux

Prise de manière globale, et dans la ligne des exercices précédents, l'évolution des charges apurées est maîtrisée (+1.0%). Hors achats d'énergie SIL, cette augmentation des charges est principalement liée à l'adaptation de la masse salariale de CHF 24.2 millions (annuités et indexation de 1.7%), à l'augmentation des amortissements (CHF +17.1 millions) essentiellement liée à une politique d'investissement dynamique, ainsi qu'aux éléments péréquatifs (facture sociale et alimentation du fonds) (CHF +11.4 millions) et à l'augmentation des charges liées au développement des places d'accueil au scolaire et pré-scolaire (CHF +9,3 millions). Les comptes 2024 reflètent également la mise en œuvre de la politique publique prioritaire du plan climat.

La progression des revenus de fonctionnement est légèrement supérieure à la progression des charges. Elle est de 1.7% notamment en raison de revenus fiscaux supérieurs aux comptes 2023 (CHF +21.7 millions). La hausse des revenus fiscaux est pour moitié liée aux personnes physiques (CHF 10.2 millions), soit 2.5% de plus par rapport à 2023, notamment en lien avec la dynamique démographique.

Les revenus en lien avec l'impôt sur les personnes morales sont stables par rapport à 2023 et demeurent, 10 ans plus tard, inférieurs de CHF 16.0 millions à ceux qui prévalaient avant le début des réformes fiscales.

Des investissements élevés pour répondre aux défis à venir

Le niveau des investissements a été maintenu à un niveau très élevé comme observé ces dernières années avec CHF 176.2 millions bruts (montant moyen annuel 2016-2023: CHF 152.8 millions). Parmi les grands projets liés au plan climat, CHF 64.3 millions ont été consacrés à l'entretien et au développement des réseaux (énergie) et, CHF 25.3 millions investis en lien avec la mobilité (axes forts, tramway, pôle-gare, mobilité active, assainissement du bruit routier). La Municipalité a également poursuivi ses investissements dans la rénovation et la construction de bâtiments scolaires et pour la pratique sportive (CHF 19.9 millions) ainsi que dans l'efficacité énergétique des bâtiments à hauteur de CHF 12.5 millions. D'autres investissements ont été consentis pour le projet Métamorphose (CHF 15.5 millions), dans le domaine de l'informatique (CHF 10.4 millions) et dans le domaine de l'eau (CHF 7.1 millions).



Une dette nette toujours en diminution par rapport à 2012

Ce haut niveau d'investissement nécessaire pour préparer Lausanne aux défis actuels et futurs conduit à une augmentation ponctuelle de la dette nette qui est passée à CHF 2.07 mia en 2024 (CHF 2.01 mia en 2023). La réduction de l'endettement net en CHF par habitant est de 16% depuis 2012.

Lausanne est résolument tournée vers l'avenir

La Municipalité continue de déployer des mesures qui optimisent sa gestion financière, notamment grâce au déploiement de la troisième démarche PSAF III. Cette dernière a permis des améliorations financières pérennes reportées aux comptes 2024 d'un montant cumulé de CHF 6.5 millions entre 2023 et 2024. Un potentiel d'améliorations financières de l'ordre de CHF 11.2 millions est déjà identifié au budget 2025.

Dans un environnement où les risques financiers sont toujours présents en lien avec la situation géopolitique et le renchérissement, la Municipalité a fait le choix de continuer à avancer, de ne pas ralentir et de maintenir ses efforts pour assurer la qualité de vie des Lausannoises et Lausannois d'aujourd'hui et de demain.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic, Direction de la culture et du développement urbain, 021 315 22 01
- Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00